

Les Jeunes pour les Territoires de Vie du Consortium APAC

Lignes Directrices et Procédures

Dernières modifications: 20 avril 2020

Les « Jeunes pour les Territoires de Vie » (ci-après, le Groupe des Jeunes) fut créé le 1er janvier 2020, suite à une recommandation de la [XVe Assemblée Générale du Consortium APAC](#) et de la première réunion du Conseil après l'Assemblée Générale. Ce document décrit les objectifs du Groupe des Jeunes ainsi que les lignes directrices concernant sa composition, sa direction et ses procédures de communication.

Objectifs du Groupe des Jeunes

Les objectifs des « Jeunes pour les Territoires de vie » sont:

- Institutionnaliser et maintenir une plateforme commune pour les jeunes impliqué.e.s au sein des organisations Membres et les jeunes Membres d'Honneur du Consortium APAC.
- Renforcer le mouvement pour les APAC-territoires de vie en contribuant aux travaux et au fonctionnement du Consortium APAC aux niveaux local, national, régional et mondial.
- Encourager l'engagement des jeunes et les partenariats intergénérationnels au sein du Consortium APAC.
- Veiller à ce que les voix, les histoires, les problèmes et les rôles des jeunes soient valorisés et reconnus dans l'ensemble des travaux du Consortium APAC.
- Explorer les possibilités de renforcement des capacités et de leadership des jeunes en vue de l'auto-renforcement des APAC-territoires de vie.

Qui sont les Membres?

Le Groupe des Jeunes est composé de **jeunes de 35 ans et moins** qui représentent ou sont originaires de territoires de vie, ou qui soutiennent et travaillent activement la reconnaissance et au soutien appropriés des territoires de vie. Les membres du groupe sont soit **des jeunes représentant.e.s des Membres du Consortium APAC, soit des Membres d'Honneur eux-mêmes/elles-mêmes.**

Toute personne répondant à ces critères est la bienvenue. Le nombre de jeunes représentant.e.s par Membre du Consortium APAC n'est pas limité, bien qu'il soit attendu que les jeunes représentant.e.s se coordonnent entre eux/elles si ils/elles représentent les positions de l'organisation Membre.

Lorsqu'il existe une possibilité ou une demande de participation de jeunes représentant.e.s aux activités du Consortium APAC ou à d'autres événements, la priorité sera accordée aux jeunes représentant.e.s, ou appartenant à, des territoires de vie. Une attention particulière sera également

donnée à la participation de personnes d'origines, de genres, de régions, d'âges et de domaines d'expérience différents lors des différents événements.

Les jeunes peuvent joindre le Groupe en contactant la Coordinatrice de l'Engagement des Membres (Emma Courtine: emma@iccaconsortium.org) et l'un.e des deux coprésident.e.s (Josefa Tauli: josefa.tauli@gmail.com et Lucas Quintupuray: lucasquintupuray@gmail.com). Les jeunes doivent expliquer leur affiliation actuelle au Consortium APAC et fournir une courte biographie. La Coordinatrice de l'Engagement des Membres ajoutera ensuite la personne à la liste de diffusion et sa biographie au [document partagé de biographies](#).

Une fois qu'un membre a 36 ans, il ou elle peut demeurer sur la liste de diffusion et continuer à faire partie du groupe s'il ou elle le souhaite. Le membre devra toutefois se limiter à fournir du soutien et des conseils lorsque nécessaire ou demandé, tandis que les discussions, actions et décisions principales resteront sous la direction de ceux et celles ayant 35 ans et moins.

Direction et procédures du Groupe des Jeunes

Tous les objectifs, les tâches et les plans d'action du Groupe des Jeunes sont discutés, réfléchis et décidés par ses jeunes membres, avec les conseils et le soutien de la Coordinatrice Internationale et du Comité des Politiques et du Programme.

Le Groupe des Jeunes reçoit l'appui d'un jeune membre du Secrétariat (actuellement la Coordinatrice de l'Engagement des Membres).

Pour créer le Groupe des Jeunes, deux jeunes autochtones activement engagé.e.s dans des territoires de vie ont été nommé.e.s pour le coprésider. Les procédures de nomination, de sélection et d'autres questions seront élaborées plus en détail par le Groupe des Jeunes une fois qu'il sera opérationnel et discutées conjointement avec la Coordinatrice Internationale et le Comité des Politiques et du Programme afin d'assurer la cohérence avec les documents organisationnels du Consortium. En général, le mandat d'un.e coprésident.e est de trois ans et peut être renouvelé une fois, le cas échéant, à condition qu'il ou elle ait 35 ans ou moins pour la durée de son ou ses mandats. À tout moment et au cours de mandats successifs, les coprésident.e.s doivent être issu.e.s d'une diversité de régions, de genres, d'origines et de domaines d'expertise.

L'apprentissage et les partenariats intergénérationnels sont également essentiels pour le Consortium APAC et seront encouragés dans le cadre des travaux du Groupe des Jeunes afin de soutenir et d'harmoniser les plans et les actions du Groupe au sein du Consortium dans son ensemble.

Communication

La communication au sein du Groupe des Jeunes se fait principalement par des courriels trilingues sur une liste de diffusion Google [Youth-ICCA@googlegroups.com] et des réunions occasionnelles en ligne. Un [dossier Google Drive](#) est dédié au partage de documents importants et non confidentiels pour le travail collaboratif. **Tous les participant.e.s doivent s'assurer qu'aucune information confidentielle n'est présente dans ces documents partagés au cas où l'information mettrait en danger d'autres personnes.**

Le Groupe des Jeunes se réunit en personne dans la mesure du possible, y compris lors des Assemblées Régionales et Générales, des échanges régionaux et d'autres réunions et activités du Consortium APAC.